



Le Journal Local-675

Juin 2007

MUSIQUE! ET QUE CHACUN SE METTENT À CHANTER, ET QUE CHACUN SE LAISSE EMPORTER ...

(France Gall)

Les archives médias, la bibliothèque, la gestion des documents et finalement les services de musique relèvent du Service de références et de la documentation.

Les Services de musique sont ceux auxquels nous nous attarderons dans cette publication. Il y a plusieurs secteurs d'activités spécialisées tels qu'un service de recherches pour les équipes de productions, de catalogage, d'acquisitions, une partithèque, et l'InfoDisques.

La collection comprend près de 150 000 disques compacts, 200 000 33-tours, 40 000 45-tours et 60 000 78-tours.

La **discothèque** contient une grande variété de genres : musique classique, jazz, blues, instrumentale, pop francophone et anglophone, musiques du monde, folklore, expérimentale, divers documents sonores et musique de scène.

La partithèque comprend les partitions musicales allant du matériel d'orchestre, aux réductions chant et piano, partitions miniatures, chansonnettes, musique de chambre, manuscrits, musique chorale et folklorique.

L'infodisques présente chaque semaine une sélection parmi les plus récentes acquisitions dans les catégories chanson francophone et étrangère.

Sur le site intranet, on y trouve divers liens dont **Le Parolier**, une base de données qui contient près de 6500 paroles de chansons.

Avec les années, la discothèque est devenue la plus grande des collections de disques au Canada (peut-être en Amérique du nord) et se démarque par la profondeur de ses contenus (actualité et valeur patrimoniale), et l'expertise de longue date du personnel au service d'une programmation généraliste.

De 1980 à 2006, les Services de musique relevaient de l'Exploitation-radio. En 1995, les Services de musique ont été amputés des 2/3 de ses membres SCFP. En 2006, ils ont été intégrés sous le directorat de Peter St-Onge avec la nouvelle appellation Médiathèque et Archives.

Les Services de musique sont situés au niveau B-67. Avant l'installation la chaîne d'information continue radio, le 69.1, ils occupaient aussi l'emplacement au niveau A-67.

Notre invité-mystère a calculé l'envergure de la collection et a découvert qu'elle équivalait à 8 fois la hauteur de la tour de la SRC. Ça en fait de la musique.

Il a travaillé dans tous les secteurs : comptoir de prêts pour les copies de diffusion, catalogage, programmation. En 1980, en plus d'un bac en musique, il s'est mérité une médaille pour l'étudiant qui s'est le plus distingué dans les arts d'interprétation, la *Performing Arts Medal*. C'est à l'université qu'il a étudié avec un professeur d'origine allemande réputé mondialement, le Dr. Wolfgang Bottenberg. Depuis 1981, il occupe un poste aux acquisitions se spécialisant au secteur international. En avril 2007, on lui confie la responsabilité du développement des collections.

Guy a écrit une série d'articles sur le «Rapport du comité permanent du patrimoine canadien (CPPC) que vous pourrez relire dans les «Nouvelles du mois» publiées en 2004.

Vous vous souviendrez peut-être de lui, le 21 décembre dernier, il a donné un récital de guitare avec son collègue, Georges-Étienne Gauthier, pianiste. C'était au magnifique studio 12 de la radio. Jacques Clermont animait ce moment de détente pour les

employés de radio-Canada.

Guy travaille avec une quinzaine de membres SCFP à Montréal, commis et musicothécaires ainsi qu'avec des disothécaires et des médiathécaires dans 23 autres stations réparties à travers le pays.

Avec la participation de Guy Sauvé

DONNEZ AU SUIVANT ... ANECDOTE DE MICHELINE TREMBLAY

Pendant le carnaval, un directeur de service japonais lance un défi à son homologue canadien. Bien qu'étrangère, il estime que son équipe peut traverser en canot le fleuve Saint-Laurent plus rapidement que celle des Canadiens!

Mort de rire, le directeur canadien accepte le défi. «L'équipage japonais s'amène avec son équipe : un rameur, deux chefs de service, un directeur adjoint et un directeur.

La course commence.

À mi-chemin, les Japonais ont dix minutes d'avance. Qu'à cela ne tienne, les Canadiens ajoutent un chef de service pour stimuler et encourager le rameur.

Aux trois-quarts de la course, les Japonais ont 20 minutes d'avance. Commenant à s'inquiéter, les Canadiens interrogent le directeur-adjoint. Celui-ci est formel : il faut stimuler le rameur!

La course se termine avec la victoire des Japonais : ils arrivent avec plus de 30 minutes d'avance.

Consternés, les Canadiens veulent comprendre ce qui s'est passé. À grands frais, ils font appel à une importante firme externe de conseillers pour se faire expliquer les causes de cette défaite humiliante.

Après plusieurs mois d'étude et une facture de plusieurs centaines de milliers de dollars, la firme d'experts dépose son rapport. Ses conclusions : l'organisation du travail a flanché, la productivité n'est pas bonne, les communications entre cadres et employés sont mauvaises.

On finit donc par abolir le poste de rameur ...

Texte de Micheline Tremblay

LES MOTS ... DANS TOUS LES SENS DE ROBERT HOULE

Quel peut bien être le point commun entre Maurice Grévisse, grammairien wallon et Audrey Hepburn, actrice on ne peut plus glamour?

La réponse est la grammaire, c'est-à-dire le glamour. Grammaire et glamour, c'est le même mot, et il faut remonter le fil de leur étymologie pour s'en rendre compte.

L'origine du terme anglais glamour est intéressante. Il s'agirait d'une déformation phonétique du mot « grammar ». En effet, grimoire est le doublet populaire de grammaire; le grammairien, au Moyen âge, passait pour sorcier auprès de la masse, illettrée, le

grimoire était le livre des magiciens et des sorciers; passé en Anglais, et devenu « gramarye », le mot y a signifié magie; puis, le mot se déformant (le r devenant l), les Anglais ont formé le mot glamour, qui signifie charme magique, enchantement, éclat prestigieux.

De plus, certains mots ont du succès car ils ressemblent à d'autres. On le voit bien en français avec l'apparition du mot « glamour » qui doit son succès à sa ressemblance au mot « amour ».

Source : Citation de Albert Hamon, Les mots du français, Hachette

NÉGOCIATIONS

Demands syndicales

- les postes temporaires
- les affectations temporaires
- les congés parentaux
- les conditions particulières pour les guides
- les avantages sociaux - pour les employés temporaires sur appel
- la mise en attente
- les allocations des représentants commerciaux
- les congés annuels
- les augmentations salariales

Demands patronales

- l'affichage des postes vacants
- les affectations temporaires
- les mesures disciplinaires
- le processus de supplantation
- les avantages sociaux
- la gestion du rendement

ERGONOMIE 101 : LA POSITION DEBOUT

Quelques personnes à Radio-Canada ont à effectuer un **travail en position debout**, je pense, entre autres, à ceux qui travaillent au magasin et au courrier. Il est important de changer souvent de position, d'éviter les mouvements de flexion, d'étirement ou de torsion excessifs, d'établir un rythme de travail adéquat et surtout de s'accorder des périodes de repos convenables.

Afin de diminuer l'inconfort lié à un travail effectué debout, il est important de régler la hauteur de la surface de travail, d'organiser le travail de façon à atteindre

facilement les objets qui doivent être utilisés le plus fréquemment, de toujours faire face à l'objet sur lequel on travaille, de demeurer près de la surface de travail, de régler l'espace de travail de façon à avoir suffisamment de place pour changer de position et d'utiliser un appui-pieds pour transférer le poids du corps d'une jambe à l'autre.

✓ Il faut **éviter** d'atteindre un objet qui se trouve derrière ou au-dessus des épaules.

✓ Il faut **éviter** les étirements excessifs.

Un autre fait important est de porter de bonnes chaussures. Des chaussures qui conservent la forme du pied, qui maintiennent bien le talon en place, qui ne sont pas trop étroites, utiliser une semelle qui absorbe les chocs si on travaille sur un plancher de ciment, pas de talons plats, des talons au maximum de 2 pouces, de porter des chaussures de sécurité, si nécessaire et qui sont surtout confortables.

Source : CCHST (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail)

VERT OÙ ON VA !!!

Objectif 60% : Suite à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles adoptée en septembre 2000, tous les arrondissements devraient être en mesure de recycler jusqu'à 60% d'ici 2008. Selon les données de 2006, le Plateau Mont-Royal arrive en tête de liste avec un taux de 54% récupérant 9 126 tonnes. L'arrondissement de Montréal-Nord arrive avec un faible taux de 14% récupérant 2148 tonnes. **Allons-nous atteindre cet objectif? Possible si chacun fait sa part.**

Source : Journal Le Flambeau, 11 avril 2007

Saviez-vous que ...

les épluchures de pommes de terre sont un anticalcaire. On s'en sert pour l'entretien du verre et de l'argenterie.

Source : Les produits RAFFA

Pensez à retourner, par courrier interne, ou rapporter directement vos enveloppes vides au bureau syndical.

Quand le déchet renaît ... Broyés, lavés et séchés, les plastiques ont des débouchés différents. Après avoir effectué le premier tri, c'est-à-dire par couleur, les bouteilles de boissons gazeuses et les bouteilles d'eau minérale sont transformées en fibres de rembourrage. Il entre, entre autres, dans la composition des anoraks. Source : Une ex-SCFP qui a à cœur l'environnement.

40 ANS DÉJÀ (1967-2007)

Plus de 70 pays étaleront leurs merveilles, en fait les deux tiers des pays inscrits sur la mappemonde seront représentés à ce rendez-vous mondial.

Six mois avant l'ouverture, 6000 travailleurs s'affairent sur le chantier de l'Expo. Dans les derniers milles les ouvriers travaillent depuis 34 jours à raison de 10 heures par jour, sans aucune journée de repos.

Le 28 avril 1967, et ce, jusqu'au 29 octobre, plus de 50 millions de visiteurs franchiront les portes.

Dix ouvriers, victimes d'accidents, perdent la vie lors de la construction de l'Expo 67. Je vous rappelle que le 28 avril est déclaré jour de deuil pour les personnes qui ont perdu la vie ou ont été blessées au travail.

Source : FTQ - Le monde ouvrier #71, Mars-avril 2007 / Album souvenir

« L'EAU EST UN DROIT »

Le 22 mars, *des militants de l'eau de partout au monde ont célébré leurs victoires* et renouvelé leur engagement à se battre pour assurer des services d'eau à tous.

Les délégués au Congrès national 1997 du SCFP avaient identifié la privatisation de l'eau comme la prochaine grande bataille. Cette année, nous nous joignons à des alliés nationaux et internationaux afin de demander que l'accès à une eau propre et abordable soit reconnu comme un droit fondamental.

Source : SCFP InfoXpress, vol.14 #9, 23 mars 2007 (texte intégral)

« AU TRAVAIL ET SOUS SURVEILLANCE »

Selon Tom Wright, commissaire à l'information et à la protection de la vie privée en Ontario, je cite : « *Les travailleurs ressentent les intrusions dans leur vie privée comme une atteinte à leur amour-propre, à leur moral et à la qualité générale de l'ambiance au travail. Les répercussions des atteintes à la vie privée sur la qualité du travail et sur le rendement se traduisent par des souffrances humaines et des coûts réels (notamment l'absentéisme et le paiement d'indemnités), qui sont rarement pris en compte par les employeurs.* »

Que veut dire le mot « *surveiller* », selon le Petit Robert ce mot signifie : ***observer avec une attention soutenue de manière à exercer un contrôle, une vérification.***

Dans les milieux syndiqués, la première source des droits des travailleuses et des travailleurs est sans contredit la convention collective. L'arbitre de griefs

utilisera d'abord cet outil pour trancher les litiges soumis par les parties syndicale et patronale. On ne saurait donc trop insister sur l'importance de négocier de solides clauses en matière de surveillance afin de baliser le droit de gestion de l'employeur.

Quels sont les types de surveillance et de contrôle?

La surveillance électronique comprend ***la vidéosurveillance, le contrôle des communications téléphoniques, la surveillance de l'activité informatique, l'identification biométrique*** (à transformer nos caractéristiques physiques en des empreintes numériques capables de déverrouiller les portes, de lancer le système d'exploitation de l'ordinateur, de donner accès au réseau mais surtout ... à même de surveiller et de contrôler encore davantage les allées et venues des employés, leur utilisation du matériel informatique et leur productivité), ***les systèmes de***

positionnement global (communément appelé « GPS ») et ***le polygraphe.***

Une autre forme de contrôle, le contrôle médical qui comprend ***les examens médicaux, le dépistage d'alcool et de drogues, le certificat médical pour absence de courte durée.***

Le dernier et non le moindre les fouilles. Selon la Charte canadienne des droits et libertés, les personnes sont protégées contre ***les fouilles, les perquisitions et les saisies abusives.***

Espérant que nous n'aurons jamais à vivre cette situation. Je comprends que cela peut être très déroutant et dégradant.

Si vous désirez en savoir plus sur la législation, vous pouvez vous procurer ce volume, il est disponible au SCFP-Québec

Source : SCFP-Québec (texte intégral)

SANTÉ 101 : L'ASTHME

L'asthme est une **maladie chronique** qui touche un grand nombre d'enfants et d'adultes dans le monde entier.

Il est caractérisé par les symptômes suivants : **toux, essoufflement, oppression thoracique et respiration sifflante**. Les symptômes et les crises (épisodes d'essoufflement sévère) d'asthme sont généralement déclenchés par l'exposition à des allergènes, **les infections respiratoires virales (rhumes)**, l'exercice ou l'exposition à des vapeurs ou à des gaz irritants. Ces facteurs causent une inflammation de la paroi des voies aériennes et un rétrécissement anormal de celles-ci, qui entraînent les symptômes d'asthme.

Un traitement efficace peut prévenir ou atténuer les symptômes déclenchés par ces facteurs.

Des études ont révélé que le développement de l'asthme chez l'enfant semble être déterminé durant le **développement du fœtus et au cours des 3 à 5 premières années de la vie**.

Les facteurs de risque possibles liés au développement de l'asthme comprennent : les antécédents familiaux d'allergies et d'affections allergiques (y compris la fièvre des foins, l'asthme et l'eczéma); l'exposition importante des enfants susceptibles à des allergènes inhalés (**animaux de compagnie**, acariens de la poussière domestique, coquerelles, moisissures) au cours de la première année de la vie; l'exposition à la **fumée de tabac**, y compris l'exposition *in utero*; les infections respiratoires fréquentes au cours des premières années de vie; **le faible poids à la naissance** et le syndrome de détresse respiratoire (SDR).

Chez les adultes, l'asthme peut être déclenché par l'exposition professionnelle à des sensibilisants de faible masse moléculaire comme des isocyanates (utilisés dans la composition des pesticides), ou par l'exposition simultanée à des agents infectieux, à des allergènes et **à la pollution**.

Selon cette même étude, la pollution atmosphérique ne serait pas la cause primaire de l'asthme

mais c'est un facteur qui aggrave la maladie. La consommation de produits du tabac, l'exposition à la fumée de tabac secondaire (FTS) et **l'obésité** sont d'autres facteurs de risque possible chez les femmes.

Il y a dix ans plus de la moitié des personnes **diagnostiquées** souffrant d'asthme actif avaient des symptômes d'asthme fréquents (respiration sifflante, essoufflement ou fatigue) quotidiennement (14%) ou plusieurs fois par mois (37%). De plus, 56% ont indiqué qu'elles avaient eu une crise d'asthme au cours des 12 derniers mois.

Une crise d'asthme peut être une **expérience terrifiante** qui s'accompagne de sensations de suffocation, d'essoufflement et de perte de contrôle et elle peut mettre la vie en danger.

Si la maladie est mal maîtrisée, la personne doit s'absenter souvent de l'école ou du travail et aussi restreindre ses activités sportives ou autres, ce qui influe sur sa qualité de vie.

Source : Santé Canada, Septembre 2001

DIRECT ALERT

Dernièrement la sœur d'un collègue de travail est décédée foudroyée par une crise de cœur. Tout en parlant avec lui j'ai réalisé à quel point la vie ne tient qu'à un fil et que tout peut chambarder en 3 secondes.

Une amie m'a parlé d'un **bracelet montre d'urgence médicale**. Ce bracelet est un bouton d'alerte d'urgence sans fil qui peut prendre la forme d'une montre, d'un collier, d'une broche ou d'une ceinture.

Quand le bracelet est enclenché, un **signal est envoyé au centre de réponse d'urgence** qui retransmet instantanément votre signal aux services d'urgence hospitaliers ainsi qu'à votre entourage.

Ce système peut être utile **à toutes personnes qui vivent seules, qui ont des conditions médicales ou qui ont des difficultés à marcher ou à risque de chute**.

Vous vous préoccupez de la vie d'un être cher. Vous voulez retrouver la paix d'esprit.

RECONNAÎTRE LES SYMPTÔMES D'UN ACV : Un neurologue dit que s'il peut atteindre une victime d'ACV à l'intérieur de trois heures, il peut renverser entièrement les effets de la crise. Les médecins disent qu'un témoin peut identifier un ACV en posant trois questions très simples à la personne en crise. **1.** Lui demander de **SOURIRE**. **2.** Lui demander de **LEVER LES DEUX BRAS**. **3.** Lui demander de **PRONONCER UNE PHRASE TRÈS SIMPLE** (exemple : Le soleil est magnifique aujourd'hui.)

NOUVELLES EN BREF

DÉMÉNAGEMENT

Avec la période des déménagements qui approche, il est important d'aviser le bureau syndical de tout changement afin de maintenir les dossiers à jour.

CONGÉS FÉRIÉS

Les prochains congés fériés sont les 25 juin et 2 juillet.

NOUVEAU DÉLÉGUÉ

Nous avons un nouveau venu comme délégué, du nom d'Yves Léonard. Yves travaille pour le Service des technologies de l'information.

Souhaitons-lui la bienvenue.

NOUVEAUX MEMBRES

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres SCFP qui sont arrivés depuis peu.

Une copie de la convention collective est disponible au bureau syndical dont vous trouverez l'adresse mentionnée ci-dessous.

COMMENTAIRES, SUGGESTIONS

Vous avez des suggestions, des commentaires pour améliorer cette publication. Nous vous suggérons de les faire parvenir au bureau syndical qui les transmettra aux membres du Comité des communications.

BONNE RETRAITE

Plusieurs de nos collègues de travail quittent la Société le 30 juin prochain.

Nous espérons qu'ils profiteront du repos du guerrier bien mérité.

RELÂCHE

L'été arrive à grand pas et avec ça le temps des vacances.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances ensoleillées et reposantes.

BUREAU SYNDICAL FERMÉ

Le bureau syndical sera fermé du 16 juillet au 17 août. Nous vous invitons à communiquer avec votre délégué(e) ou nous laisser un message et le ou la responsable de garde de ce jour retournera votre appel.

REMERCIEMENTS : Nous tenons à remercier tous les membres du Comité exécutif ainsi que les membres du Comité de négociation pour leur fidèle implication et leur travail acharné tout au long de l'année.

Recherchiste-rédactrice : Nicole Leduc
Graphiste : Chantal Clark

Pour nous joindre

Adresse courriel : scfp675@qc.aira.com

Adresse internet : www.scfp675.com

Adresse : 1250 rue de la Visitation, rez-de-chaussée

Montréal (Québec), H2L 3B4

Téléphone : (514) 521-8965

Numéro sans frais : (877) 855-5501

Télécopieur : (514) 521-3082

LA MINUTE DE RÉFLEXION (Auteur inconnu)

Tout ce à quoi tu résistes, persiste et tout ce à quoi tu fais face, s'efface.